

Liste Unité Syndicale FSU/UNSA/SNALC
Motion déposée au CA du 02/02/22

Tout d'abord la liste Unité Syndicale déplore de ne pas avoir eu l'intégralité des documents préparatoires pour ce CA dans les délais réglementaires, et ce en dépit de nos demandes pour les obtenir : ni la structure, ni le TRMD, ni les suppressions n'ont été communiqués aux élus 8 jours avant le CA. La dernière mouture des documents préparatoires nous a été donnée la veille de ce CA ! Ce retard dans la transmission des documents ne nous permet pas d'exercer correctement nos fonctions d'élus du personnel et nuit à la démocratie locale.

La préparation de la rentrée 2022 se fait en pleine crise sanitaire mais cela n'empêche pas le gouvernement de supprimer à nouveau des postes dans l'Education Nationale alors que la nécessité est un plan d'embauche massif d'enseignants : 7900 postes ont été supprimés pendant le quinquennat Macron/Blanquer nationalement, 880 dans notre académie dont 89 cette année. L'an dernier notre lycée perdait une cinquantaine d'heures et 2 postes, mais cette année, alors que les crises sanitaires et économiques s'accroissent ce sont plus d'une centaine d'heures soit l'équivalent de 6 postes qui vont être supprimés. Cette situation est inacceptable ! Cela va se traduire par une dégradation considérable à la fois de nos conditions de travail et des conditions d'études des élèves.

Comment s'occuper correctement des élèves, et encore plus de celles et ceux en difficultés, avec cette baisse de moyens ? Comment exercer correctement nos métiers avec moins de professeurs dans l'établissement ? Comment favoriser la réussite des élèves dans de telles conditions ? C'est impossible ! La liste Unité Syndicale votera contre ce TRMD et appelle l'ensemble des membres du conseil d'administration à voter contre cette répartition et contre cette dotation insuffisante qui ne nous permettra pas de fonctionner correctement ni de faire notre métier correctement et encore moins de nous occuper de nos élèves correctement.

Cette attaque frontale contre nos métiers et contre le service public d'éducation ne peut rester sans réponse. La profession s'est mobilisée les 13 et 27 janvier contre la casse du service public, et de toute la société en général, pour réclamer des moyens supplémentaires, des embauches, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Ces mobilisations doivent se poursuivre et s'étendre. Il y a besoin, non pas de supprimer des postes et de diminuer les dotations horaires, mais d'abonder les établissements scolaires en postes d'enseignants, de CPE, d'AESH et d'AED et de donner les moyens nécessaires pour avoir des classes en demi-groupes ou en effectif allégé le plus possible afin de pouvoir répondre aux difficultés auxquelles nos élèves sont confrontés.